



Je divorce avec mon mari sans motifs à son sujet

Par **Marie_jesus**, le **16/05/2016** à **21:45**

Bonjour,

Voici ce que mon avocat a écrit sur ma demande:

"REQUETE EN DIVORCE"

(Art.251 et suivants du Code Civil) pour que je renonce au faute qu'a mis mon mari car je n'ai pas de preuve et de témoins.

QUELLES sont LES AVANTAGES ET LES INCONVENIENTS pour celle qui demande le divorce selon l'article 251?